

Baptêmes à l'ULg : en cas de gros dérapage, pas de diplôme !

Le recteur de l'Université de Liège se dit prêt à sévir

Un peu plus de deux ans après l'incident qui avait été à l'origine du coma de Fanny après une activité liée à son baptême vété, la justice n'a pas encore tranché quant à la responsabilité de ses parrains et de sa marraine. Mais du côté de l'université de Liège, dont dépend la faculté de médecine vétérinaire, on est prêt à sévir si pareille situation devait se reproduire.

En septembre 2013, Fanny M., une étudiante française inscrite à la faculté de médecine vétérinaire de l'ULg, sombre dans le coma suite à une activité organisée par ses parrains et marraine de bleusailles. La jeune fille, qui avait ingurgité une dizaine de litres d'eau lors de cette activité liée à son baptême estudiantin, avait finalement survécu. Mais l'affaire était arrivée entre les mains du parquet de Marche qui avait, dans un premier temps inculpé les trois étudiants en médecine vétérinaire responsables

de la jeune fille. Un an après les faits, une quatrième étudiante était à son tour inquiétée par la justice. Mais des demandes de devoirs complémentaires par les avocats de la défense ont mis la procédure en stand-by. Aujourd'hui, personne n'a encore été renvoyé devant le tribunal correctionnel. Et aucune date n'est même prévue à l'agenda...

« JE N'HÉSITERAI PAS ! »

Mais du côté de l'ULg, on entend bien ne pas laisser se reproduire

pareil incident. Albert Corhay, le recteur de l'université de Liège, est formel : « *Si ça dérape, je sévirai. Et si les étudiants qui en sont responsables ne sont pas encore diplômés, je pourrais très bien les éjecter de l'ULg et ils n'auraient jamais leur diplôme. Si je suis confronté à un gros dérapage, je n'hésiterai pas.* »

Le recteur de l'ULg est d'autant plus intransigeant que de nombreuses mesures ont été mises en place à Liège pour éviter tout

incident lors de cette période de baptêmes. Une charte cosignée par tous les comités de baptêmes, hautes écoles comprises, et les autorités académiques régit ainsi les activités de baptême depuis 2012. « *Tous les comités et l'Agel, l'association générale des étudiants, signent cette charte chaque année* », détaille

Albert Corhay. « *Elle spécifie les obligations des parrains et les droits des bleus.* »

Libre choix de l'étudiant de participer ou non, égalité de traitement entre baptisés et non-baptisés, respect de l'étudiant, droit de ne pas consommer d'alcool : tous les points sensibles sont repris dans cette charte, qui est intégrée dans le carnet de baptême des bleus et fournie aux parrains et marraines.

« *Une fiche d'inscription repre-*

nant l'état de santé de l'étudiant y est aussi annexée », continue le recteur. « *L'idée n'est évidemment pas de connaître tous les détails, mais de limiter les risques au maximum.* »

C'est dans ce but également qu'une séance d'information et de sensibilisation à la gestion

des risques est donnée chaque année aux représentants des comités de baptême. « *Et nous fixons les heures de fin des activités liées au baptême, pour permettre aux bleus de rentrer en bus.* Et

quand ce n'est pas possible, les comités doivent prendre des mesures pour assurer le retour des étudiants en toute sécurité. On essaie vraiment de cadrer tout, en travaillant à tous les niveaux », termine le recteur de l'ULg. ■

GEOFFREY WOLFF

Une charte est signée chaque année par tous les comités, hautes écoles y compris

DÉPASSÉ, LE FOLKLORE ESTUDIANTIN ?

Le nombre de baptisés ne cesse de diminuer

Les baptêmes estudiantins n'ont plus la cote, constate le vice-recteur des affaires étudiantes de l'ULB, Jean-Michel De Waele. Un constat que les principaux concernés, les cercles, ne partagent pas. Selon Jean-Michel De Waele, en effet, cette année, la période des baptêmes semble attirer moins d'adhérents que les années précédentes. « À l'ULB, on remarque une diminution du nombre de candidats baptisés par rapport à il y a dix ans. » Pour le vice-recteur, cette baisse du nombre de baptisés est fortement liée à la société. « Avant, c'était un moyen de s'intégrer. Aujourd'hui, nous avons les réseaux sociaux. On ne trouve plus vraiment d'intérêt à faire son baptême (...) La société change et l'accueil des cercles ne correspond plus aux attentes des jeunes. »

Néanmoins, Jean-Michel De Waele insiste sur le fait que cette baisse

est lente et progressive. « Il ne faut pas que ça disparaisse parce que cela fait partie de nos traditions ! Nous devons prendre conscience que ça n'est plus en phase avec notre temps. » Le vice-recteur insiste pour que les cercles réfléchissent au rôle du baptême et modifie le

folklore pour qu'il soit moins « humilant ». « Je ne pense pas qu'il va disparaître mais il va être transformé dans les prochaines années. »

CONSTAT PARTAGÉ

Tandis que le vice-recteur de l'ULB parle d'un folklore passé de mode, la grande majorité des cercles et des associations étudiantes soutiennent mordicus que les baptêmes n'accueillent pas moins d'adhérents au fil des années. On se doute qu'ils ne sont pas très objectifs sur la question...

« Bien que le nombre d'adhérents

varie d'une année à l'autre et d'une association à l'autre, il n'y a pas de tendance claire en termes d'augmentation ou de diminution des candidats au baptême », insiste le président du Groupement des Cercles Louvanistes (GCL), Maxime Winandy.

L'association met d'ailleurs un point d'honneur à moderniser le baptême en proposant des formes alternatives afin de satisfaire tout le monde. « En tant qu'étudiants, nous devons poser un regard critique sur ce que nous entreprenons », ajoute le président du GCL.

Le Groupement voudrait même, dans le futur, organiser des activités à vocation humanitaire ou d'intérêt général avec d'autres associations.

Jean-Michel De Waele explique, en effet, que les cercles font quelques efforts mais plutôt en termes de

mesures de sécurité. « Depuis quelques années, nous mettons en place des accords entre universités et cercles afin d'éviter tout débordement. En cas de manquement, la sanction peut aller jusqu'à la fermeture du cercle ». Il ajoute qu'ils ont la chance de n'avoir encore jamais dû prendre cette décision.

Dans cet accord, nous pouvons notamment lire qu'un des objectifs consiste à maintenir les aspects positifs de ce folklore et développer une cohérence entre l'esprit du baptême et les valeurs de l'université. Dans cette optique, cette dernière énumère une série de règles à respecter en temps de bleusaille et de baptême telles que la sobriété des responsables, l'interdiction de porter atteinte à la santé des participants ou encore l'organisation des activités dans des lieux visibles et ouverts. ■

COLINE MERTEIS

TÉMOIGNAGE D'UNE BAPTISÉE

« Parler de valeurs, c'est n'importe quoi ! »

Charline (non d'emprunt) a fait son baptême il y a cinq ans dans un cercle qui n'était pas attaché à son université. Pour elle, participer à ce folklore était un moyen de passer du temps avec ses amies. « J'ai fait mon baptême parce que toutes mes copines voulaient le faire et, un peu, pour l'expérience ». Quand elle est arrivée en première à l'université, Charline s'est alors inscrite en remplissant un papier qui signalait ses différentes allergies. Elle portait d'ailleurs autour du cou, en permanence, une plaque rappelant ces informations essentielles.

Charline était très impressionnée par les responsables de baptêmes, appelés aussi les « comitards ». Elle trouvait donc ça normal de suivre à la lettre les ordres qu'ils lui donnaient. Seulement, un jour, Charline avait tellement mal au dos qu'elle a refusé de faire une activité qui lui demandait de se retrouver dans une position inconfortable. Le « comitard », n'acceptant pas cette « rébellion », a entraîné Charline dans toute la pièce jusqu'à la menacer de lui raser la tête. « Normalement, c'est interdit parce que je suis une fille

mais il était tellement saoul que je pense qu'il aurait été capable de le faire. »

Heureusement, un autre comitard est venu lui dire que ce n'était pas une bonne idée. Aujourd'hui, il n'est plus possible qu'un comitard puisse être saoul sous peine de lourdes sanctions.

PAS INDISPENSABLE

Au final, Charline garde un bon souvenir de son baptême mais n'estime pas que ça lui ait apporté quelque chose d'indispensable, seulement de comprendre l'am-

biance du folklore.

« Il y a un gros travail et investissement de la part des comités pour que les bleusailles se passent au mieux et qu'il n'y ait pas de dérapage ». Pour ce qui est des valeurs que prônent les cercles, Charline ne les a jamais identifiées. « C'est n'importe quoi. On parle de solidarité mais, dès que le baptême est terminé, les personnes oublient ce qu'on a fait pour elles. » ■

CME